

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 16 et 190 ;

Vu l'arrêté en date du 26 novembre 2025, portant nomination de Jean-Pierre SARTORE dans l'emploi d'agent comptable du CROUS de Nice à compter du 01/12/2025 ;

Je soussigné, Jean-Pierre SARTORE, attaché d'administration de l'Etat hors Classe, agissant en ma qualité d'agent comptable du CROUS de Nice Toulon, déclare ès qualité :

I) Constituer pour mandataire général :

Sans objet, pas d'adjoint à profil comptable.

II) Donner délégation spéciale à :

Madame VACCA Graziella, SAENES – Fondée de pouvoir

Dans le cadre de ses missions d'opérations de régies, de paye et de charges, du traitement des opérations pour compte de tiers, des prêts, des opérations du relevé Trésor en remplacement, des opérations de paiements, de la tenue de la caisse en remplacement, des encaissements de chèques en remplacement, de la gestion des autorisations d'absence.

- délivrer et signer en mon nom et sous ma responsabilité, tous les actes relatifs à :
 - Saisie des DVE et DVD et émission des règlements relatifs aux opérations énumérées ci-dessus.
 - Visa des titres de recettes et de dépenses, saisie de DCO
 - Utilisation de DFT – transmissions des règlements à la DRFIP
 - Mise à jour des paramétrages des banques dans ORION et EURODEP,
 - Signature des autorisations d'absence
 - Correspondances afférentes au contentieux (lettre de rappel, mise en demeure, opérations de recouvrement et de contentieux en matière de restauration sur facture et d'hébergement et au traitement des contentieux par messagerie.
 - Validation des RIB dans le logiciel VPH3
 - Paiement des aides en espèces et encaissement des recettes en espèces à la caisse (Accès aux coffres),
 - En l'absence de l'agent comptable, la signature des fichiers de paiement des agents dans le cadre de la paye à façon

III) La présente procuration abroge et remplace toutes les délégations de signature consenties précédemment.

A Nice le 02 avril 2026

L'intéressée


Graziella VACCA

L'agent comptable


Jean-Pierre SARTORE